

Le Président Jacques Libens ouvre la séance à 19h15 au Moderne.

17 membres en règle de cotisation sont présents.

La réunion comprend 3 parties, tout d'abord conformément aux statuts :

L'Assemblée Générale Plénière Annuelle, un entretien avec le Commissariat de quartier, et pour clôturer, une séance de questions-réponses.

1. Assemblée Générale Plénière annuelle

1.1 Approbation du PV de réunion de l'Assemblée Générale de 2016

Le PV est approuvé.

1.2 Mot du Président

Le Président est affecté par le retrait de deux manifestations et le dossier de mobilité hautement sensible d'où son mot du Président dans le dernier Echo. Il annonce la fin de son mandat transitoire en tant que Président de bureau. Il cède la place un binôme composé de Fanny Buntinx et d'Aurélien Bortolotti.

1.3 Modifications apportées aux statuts

Comme annoncé l'année précédente, le bureau propose de constituer une asbl et lieu et place de l'association de fait.

Les avantages d'une asbl sont principalement les protections juridiques et financières des personnes exerçant les postes clés, Président/trésorier/Secrétaire ; la couverture d'une assurance pour les bénévoles ; possibilité de se constituer partie civile.

Cette modification est prônée par la Ville de Liège et la charte des Comités.

Compte tenu du délai fort court entre la publication du document provisoire et l'Assemblée, le document des statuts est porté à la connaissance des membres qui feront leurs remarques par retour de mail au comité. Il n'est pas soumis au vote dans sa version définitive à ce jour.

Est voté à la majorité (16 oui et 1 non) l'accord de principe de la constitution en asbl.

Est voté à la majorité (16 oui et 1 non) la modification du nom du Comité, soit « Comité de Quartier Sainte-Walburge » en remplacement de « Faubourg Walburgis ».

1.4 Présentation des candidatures 2017

Comité de Quartier Sainte Walburge

Montagne sainte-Walburge, 124 à 4000 Liège

www.faubourgwalburgis.be

compte bancaire BE41 0688 9386 3010

Compte rendu de la réunion de l'Assemblée générale plénière du Comité de quartier Sainte-Walburge du 30 mai 2017

Conformément aux statuts, a lieu le renouvellement du Bureau.

Sont rééligibles les membres actuels du bureau : Michèle Biet, Fanny Buntinx, Aurélien Bortolotti, Françoise Bovy, Jean-Claude Lambert, Jacques Libens, Fabrice Raniolo.

Tous les membres du bureau représentent leurs candidatures.

Par ailleurs, plusieurs candidats potentiels ont été reçus par le bureau en vue de faire connaissance. Quatre candidatures ont été déposées avant l'Assemblée générale. Trois candidats sont présents dans l'assemblée : Mylène Rivière, **Arnaud** et Pierre Thyssen. Monsieur François Laurent est excusé.

Une cinquième personne se porte candidate durant l'Assemblée : Madame Gillot Françoise.

L'Assemblée Générale Plénière marque son accord sur l'élection de l'ensemble des candidats.

L'attribution des tâches sera faite lors de la prochaine réunion du bureau conformément aux statuts, des cellules de travail seront instaurées et ouvertes aux membres.

Monsieur Burnt est désireux de faire partie de la cellule mobilité.

1.5 Rapport du Trésorier

La situation financière est saine avec un avoir actuel en caisse positif : en recette, 537 € de subside par la Ville, 150 € subside propreté, 390 € de cotisation, 1000 € barbecue, soit 2.085 € de recette. Décompte 751 € pour le barbecue, assurances, Saint-Nicolas et cotisations diverses (ACTP, Hesbaye, CCCQ), le verre de l'amitié et le souper du comité, soit des dépenses de 1.247,43 €. On a bénéfice de 938,06 €

Ce bénéfice est plus important que les années précédentes car nous avons réalisé 2 activités à la place de 3, le barbecue a engendré plus de recette, le souper de la convivialité était une activité coûteuse et n'a pas été réalisée cette année.

Pour les cotisations, il y a, à ce jour, 59 membres en ordre de cotisation. La cotisation reste à 5 euros.

La vérification des comptes n'est pas une obligation pour les associations de fait.

1.6 Rapports des activités

- Le comité de quartier a organisé quelques activités cette année :
- Le BBQ qui a réuni plus d'une centaine de participants ;
- Le déjeuner sur l'herbe avec collecte des déchets
- Le rallidje en collaboration avec la Maison de l'Urbanité
- La balade vélo qui a été annulée à cause du temps
- La Saint-Nicolas : le Grand Saint a rendu la visite aux familles et aux scouts ;

Comité de Quartier Sainte Walburge

Montagne sainte-Walburge, 124 à 4000 Liège

www.faubourgwalburgis.be

compte bancaire BE41 0688 9386 3010

Compte rendu de la réunion de l'Assemblée générale plénière du Comité de quartier Sainte-Walburge du 30 mai 2017

A cela s'ajoutent 2 Echos, imprimés avec l'aide et la participation des services de la Ville de Liège.

2. Invité : le Commissaire Steffens

Le Commissaire directeur est accompagné du commissaire adjoint et d'un inspecteur aspirant.

Il est à l'écoute des doléances des riverains. Il explique qu'il est préférable de déposer ses doléances au commissariat avant un passage sur place de la police.

Remarques de l'Assemblée :

- Manque de sécurité au passage piéton face au fleuriste Lequeu.
- Deal devant un commerçant.
- Vol dans les habitations et vol dans les voitures sont en diminution. Il invite à contacter le passage de la cellule techno-prévention de la police de Liège.
- Parking commerçant rue Sainte-Walburge : les commerçants souhaitent les disques de stationnement pour permettre la rotation des voitures en stationnement et favoriser le commerce. Comme cela se fait à Ans, non payant. Il ne faut pas mettre tout commerce ni tout résidentiel.
- Le rond point rue du Limbourg/ avenue Victor Hugo sera retiré selon le plan de mobilité. Il faudrait alors ajouter un passage piéton à la sortie de l'école Blum. Il faut aussi revoir la circulation autour de l'église. La police attend encore les sens de circulation.
- La rue Sainte-Walburge à un sens engendre un accroissement de la vitesse et engorge les rues adjacentes.
- Le parking de la Citadelle annonce 800 places à créer pour soit disant désengorger les rues du stationnement mais en fait cela va favoriser la voiture et ajouter du flux de voitures dans les rues. Quid de la navette gratuite ?